

Saint-Chamas, le 16 janvier 2018

Madame Marie-Lise GUINET
Adjointe au Maire de Saint-Chamas
Déléguée à l'Education

Service Education Jeunesse et Sports

Le Cercle – rue de la Liberté
13250 Saint-Chamas
Tél. 04 90 44 52 22 – 04 90 44 52 17
florence.fumey@saint-chamas.com
delphine.henry@saint-chamas.com

Nos Réf. : DK/CA/MLG/FF/DH
Vos Réf. :
Dossier suivi par :
Objet : Inscription scolaire

Enfants concernés :

Pour les maternelles

- les enfants non scolarisés nés en 2015 - 2014 - 2013

Les enfants déjà scolarisés dans une école de Saint-Chamas ne doivent pas faire l'objet d'une inscription, à l'exception de ceux ayant déménagé et dépendant d'une autre école que celle fréquentée cette année, à la demande des familles.

Pour les élémentaires

- Tous les enfants entrant au CP
- les nouveaux arrivants
- les enfants ayant déménagé sur la Ville et dépendant d'une autre école que celle fréquentée cette année, à la demande des familles.

Madame, Monsieur,

Votre enfant rentre en septembre 2018 dans l'une des écoles de la commune.

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant à l'école, nous vous prions de bien vouloir remplir la fiche d'inscription ci-jointe et nous fournir les photocopies des différentes pièces demandées.
Nous vous informons que tout dossier incomplet sera refusé.

Ce dossier devra être retourné à l'accueil du Cercle **au plus tard le 30 mars 2018.**

Un certificat de pré inscription vous sera ensuite adressé par courrier afin de finaliser l'inscription auprès de l'école.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



Marie-Lise GUINET
Adjointe au Maire





Saint-Chamas, le 12 Janvier 2018

Madame Marie-Lise GUINET
Adjointe au Maire de Saint-Chamas
Déléguée à l'Education

Aux Familles

Service Education Jeunesse et Sports

Le Cercle – 13250 Saint-Chamas
Tél. 04 90 44 52 22 – 04 90 44 52 17
florence.fumey@saint-chamas.com
delphine.henry@saint-chamas.com

Nos Réf. : DK/MLG /CA/FF/DH

Vos Réf. :

Dossier suivi par : Service Education/Jeunesse/Sports

Objet : D.U.I.

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre 2018/2019.

Si vous souhaitez bénéficier des divers accueils de la commune : Périscolaire, Restauration Scolaire et Centre Aéré du mercredi, il vous faudra, impérativement, créer un D.U.I. (Dossier Unique d'Inscription) **en ligne**.

L'objectif est de collecter, en une seule fois, les informations du foyer et simplifier les démarches administratives pour gagner du temps lors des inscriptions.

Ce dossier sera également valable au moment des inscriptions extrascolaires (petites et grandes vacances).

Vous avez déjà créé votre D.U.I. : vous devez l'actualiser avec des documents récents et/ou en cours de validité.

Si vous rencontrez des difficultés pour la création du D.U.I., n'hésitez pas à prendre contact avec le service Education/Jeunesse/Sports à l'annexe de la Mairie, « Le Cercle », qui vous orientera efficacement.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Marie-Lise GUINET
Adjointe au Maire de Saint-Chamas

